

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales



**Le 24 mars 2023**

## TABLE DES MATIÈRES

### PERSONNEL INFIRMIER

M. McKee

L'hon. M. Fitch

### BUDGET

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Steeves

M. Legacy

L'hon. M. Higgs

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### CULTURE

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

M<sup>me</sup> Thériault

L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace

### FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Crossman

M. LePage

L'hon. M. Crossman

### ENVIRONNEMENT

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Crossman

L'hon. M. Crossman

M<sup>me</sup> Mitton

M<sup>me</sup> Mitton

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Higgs

M<sup>me</sup> Mitton

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

### PERSONNEL INFIRMIER

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, au cours de la dernière semaine, beaucoup a été dit au sujet du maintien en poste du personnel infirmier dans la province, et c'est devenu un problème important. Nous savons que le personnel infirmier est aux prises avec de nombreux défis, ce qui comprend de faibles salaires, de lourdes charges de travail et un manque de ressources, et cela mène à plus d'épuisements professionnels et à des infirmières qui quittent le système. Nous savons que les infirmières doivent accepter des quarts de travail additionnels pour compenser les 1 000 postes vacants qui existent actuellement au sein du système.

Le respect est un énorme facteur lorsqu'il est question de la satisfaction au travail, et, en ce moment, les infirmières ne se sentent pas respectées par le gouvernement. Elles composent avec des pénuries depuis de nombreuses années, mais la situation a empiré depuis la pandémie, pendant laquelle elles ont dû travailler dans des conditions vraiment déplorables. Nous devrions les remercier pour leur service pendant toutes ces années, Monsieur le président ; toutefois, le gouvernement n'écoute pas les infirmières. Depuis plus d'un an, elles font pression pour obtenir des primes d'encouragement au maintien en poste, mais le gouvernement ne les écoute pas. Alors pourquoi les infirmières choisiraient-elles de rester quand le gouvernement ne leur manifeste pas le respect qu'elles méritent?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, permettez-moi d'être très, très clair : Nous respectons le personnel infirmier du Nouveau-Brunswick et lui sommes reconnaissants. Je vais être très clair et très concis : Nous sommes reconnaissants à tous les travailleurs de première ligne du Nouveau-Brunswick : les infirmières immatriculées, les infirmières auxiliaires autorisées, les préposés aux services de soutien à la personne, les infirmières praticiennes et les médecins. Et cela s'étend au-delà de ces murs, qu'il s'agisse des travailleurs sociaux, des pompiers, des travailleurs paramédicaux, des agents de police et des travailleurs sociaux qui s'occupent de la protection de l'enfance. Nous sommes très reconnaissants de tout le travail qui a été accompli par tous les travailleurs de première ligne dans la province pendant la pandémie de COVID-19 et au-delà. Cela a été reflété dans notre budget, Monsieur le président, et c'est reflété ici, sur le parquet de l'Assemblée législative. Je ne peux pas être plus clair.

Encore une fois, si l'opposition veut en discuter, je vais aborder certains détails du budget pour montrer notre reconnaissance du point de vue financier.

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Les parlementaires d'en face ont beau parler, mais le personnel infirmier ne se sent pas aimé par le gouvernement. C'est ce qu'il nous dit, et c'est ce qu'il dit aux médias. C'est bien connu. Les parlementaires d'en face peuvent parler autant qu'ils veulent de la façon dont ils respectent le personnel infirmier, mais ils ne passent pas de la parole aux actes. Ils veulent parler de ce qui se

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

trouve dans le budget. Eh bien, ce qui ne se trouve pas dans le budget, ce sont des primes de maintien en poste pour lesquelles les infirmières font pression depuis plus d'un an maintenant.

Je n'apprends rien au gouvernement. Je sais que le ministre a dit qu'il était surpris, mais Terre-Neuve l'a fait l'été dernier. Le personnel infirmier fait pression depuis un an, mais le gouvernement actuel est à la traîne. Il a dégagé d'énormes excédents ces trois dernières années. Il a l'argent pour ce type d'incitatifs, et il ne s'agit pas de dépenses récurrentes qui s'ajouteront à des années de budgets. Il s'agit d'un engagement ponctuel qui pourrait être mis en place si le gouvernement donnait une prime de maintien en poste aux infirmières pour qu'elles s'engagent à travailler pendant un certain nombre d'années. Si le ministre ne va pas de l'avant, craint-il que les infirmières quittent la province?

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, merci beaucoup. Permettez-moi de dire encore que nous sommes toujours préoccupés par les décisions que les gens prennent concernant l'endroit où ils s'établissent, vivent et travaillent. Il y a un roulement, et nous nous employons à inciter tous les types de travailleurs de la santé à venir travailler ici dans la province, où l'équilibre travail-vie personnelle est excellent.

En parlant d'équilibre travail-vie personnelle, c'est aussi ce dont nous avons entendu de la part du personnel infirmier au cours de la dernière année. Comment pouvons-nous composer avec le stress dans lequel nous travaillons? Ce que nous entendons aussi, c'est qu'il manque d'II et d'IAA pendant les quarts de travail ; donc, ce que nous faisons, c'est beaucoup de recrutement — beaucoup de recrutement qui donne des résultats. Ces résultats se ressentent, parce qu'un groupe revient tout juste d'une mission aux Philippines, où plus de 500 personnes désiraient venir travailler au Nouveau-Brunswick. Sur ces 500 personnes, 200 se sont vu offrir un contrat, et nous avons des résultats positifs. Il y aura plus de personnes sur le plancher. L'aide arrive, et cette aide proviendra des gens que nous avons recrutés.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, le ministre parle beaucoup de recrutement, mais il ne parle pas de maintien. C'est la moitié de la bataille, parce que nous savons que nous perdons des centaines de membres du personnel infirmier chaque année.

Nous demandons à ces professionnels de la santé de travailler plus. Ils prennent des quarts de travail supplémentaires et, en moyenne, ils travaillent 10 heures supplémentaires par semaine. Nous leur demandons de travailler plus. Si nous voulons leur donner un meilleur équilibre de travail-vie personnelle, nous devrions leur donner des mesures incitatives pour qu'ils restent en poste, parce que nous perdons des membres du personnel infirmier chaque année. Nous avons perdu 1 100 personnes travaillant dans le secteur de la santé



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'année dernière. Je me demande combien nous allons en perdre cette année, si ce gouvernement n'est pas à la hauteur de la tâche, Monsieur le président.

Le gouvernement a mis 29,7 millions de dollars dans son budget pour le recrutement et le maintien. J'aimerais savoir de ce ministre quelle part de ce montant est affectée au maintien. Peut-il nous énumérer les différentes initiatives?

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, merci beaucoup, Monsieur le président. Le député d'en face a raison. Il y a une somme dans le budget qui est consacrée au maintien en poste, et elle s'élève à 129,5 millions de dollars. Elle se répartit de différentes façons. Lors de l'étude de mes prévisions budgétaires, je serai très très précis, mais étant donné le temps qu'il me reste, je vais vous donner certains des éléments de la répartition.

Il y a plus de 100 000 \$ pour les médecins qui veulent aller travailler dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Il y a 10 000 \$ pour les infirmières qui veulent venir travailler au Nouveau-Brunswick. Les RRS ont d'autres mesures incitatives — jusqu'à 5 000 \$ — pour les infirmières qui veulent aller travailler dans certains des secteurs où le besoin se fait le plus sentir. Je vais répéter que nous avons aussi augmenté le nombre de places ici au Nouveau-Brunswick, grâce au travail de mon collègue, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous avons communiqué avec d'autres établissements d'enseignement, et ceux-ci peuvent augmenter la capacité pour former plus d'II afin d'aider celles qui sont ici.

[Original]

**M. McKee** (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, dans son discours du budget, le ministre des Finances et du Conseil du Trésor nous a dit que 29,7 millions de dollars étaient consacrés au recrutement et au maintien. J'aimerais savoir quelle part de cet argent est consacrée au maintien du personnel infirmier. Le ministre vient de mentionner un montant de 129 millions et il a parlé du recrutement de médecins et d'autres professionnels de la santé.

Toutefois, la question du jour est le maintien du personnel infirmier qui quitte la province. Nous savons que le personnel infirmier dans la région du Sud-Est ira à Amherst, comme l'ont déjà fait les psychologues dans les écoles, parce qu'ils veulent trouver de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. L'Hôpital mémorial de Sackville fermera-t-il, parce que les professionnels de la santé, en particulier le personnel infirmier, seront partis travailler à Amherst?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Monsieur le président, il s'agit d'un problème très grave si ce gouvernement n'est pas à la hauteur. Le ministre peut-il nous dire aujourd'hui quelle initiative le gouvernement mettra en œuvre pour maintenir notre personnel infirmier?

[Traduction]

**L'hon. M. Fitch** (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Beaucoup de travail a été accompli afin d'améliorer le milieu de travail au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre et moi, ainsi que d'autres, avons parlé aux travailleurs de première ligne, et nous avons entendu ce qu'ils avaient à dire par rapport aux problèmes liés aux horaires, aux ressources et aux congés annuels. Certains des problèmes sont négociés dans le cadre de la convention collective. Toutefois, certaines autres mesures aideront à ajouter des gens dans le système, ce qui diminuera le stress et la pression qui s'exercent dans le cas des quarts de travail où il n'y a pas une équipe complète qui travaille. Parlons de certaines des mesures.

Le gouvernement a financé 85 nouvelles places au sein du programme de transition à UNB et à l'UdeM pour les infirmières auxiliaires autorisées qui veulent devenir infirmières immatriculées. Ainsi sera offerte une autre occasion pour les personnes qui veulent suivre la formation afin de devenir infirmière immatriculée. Avant l'augmentation du nombre de places, il y avait 24 places dans la province. Il y a maintenant un total de 105 places. Voilà une mesure concrète qui permettra d'atténuer les problèmes dont nous parlons.

## BUDGET

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Merci, Monsieur le président. Je sais que le ministre doit vouloir soulever des points à faire valoir concernant son budget, mais avant, nous avons encore quelques questions non réglées au sujet du troisième trimestre. Sa grande annonce pendant le troisième trimestre portait sur un supercompte d'épargne de 300 millions de dollars. Nous savons que nous ne trouverons pas de poste budgétaire à cet égard dans le budget, mais j'imagine que vraisemblablement, puisque cela a été annoncé pendant le troisième trimestre, il y a eu de l'intérêt accumulé. Donc, je me demande si le ministre peut nous dire où se trouve ce poste budgétaire. Qu'est-ce qui a été choisi dans le budget pour que cet argent soit utilisé afin d'aider?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Oui, merci. Le fonds d'épargne Avantage Nouveau-Brunswick est tout nouveau pour nous. Vous saurez exactement combien d'argent a été recueilli par l'intermédiaire des paiements d'intérêts au cours du dernier mois ou des deux derniers mois — des six dernières semaines. Nous parlerons davantage de ce à quoi il servira. Ce sera une tâche pour le Cabinet.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Savez-vous quoi? Nous avons beaucoup parlé. Nous avons beaucoup parlé du budget. Nous avons beaucoup parlé des mesures qui amélioreront la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons beaucoup parlé d'accroître la population. Nous avons parlé de réduire les impôts. Nous avons parlé d'augmenter le montant personnel de base. Nous avons parlé du salaire minimum qui augmentera encore le 1<sup>er</sup> avril, grâce à notre député de Saint John. Savez-vous quoi? Nous avons parlé de l'excédent. Nous avons parlé de dépenser 24 % de plus que depuis que nous avons formé le gouvernement en 2018. Les dépenses ont augmenté de 24 % dans les budgets. Nous avons parlé de cela, et nous avons parlé de la façon dont nous servons les intérêts du Nouveau-Brunswick et dont nous sauvons l'économie. Qui sait où nous serions si le groupe d'en face s'en était occupé? Oh mon doux. Oh mon doux.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Eh bien, j'avais prédit une telle réponse. Le ministre a même eu l'occasion de lancer des pointes aux Libéraux...

Revenons au compte d'épargne. Il s'agit simplement de déplacer de l'argent dans un compte de liquidités, et sans doute qu'il y aura différentes sommes dans un an, probablement environ 3 milliards. En ce qui concerne ce qui reste dans le compte de liquidités, qu'est-ce qui est fait avec les intérêts? Pourquoi l'intérêt n'est-il pas utilisé pour des projets quelconques?

De plus, puisque j'ai quelques secondes, voici une drôle d'ironie du sort, car le ministre de la Santé a parlé de 30 millions pour le recrutement, le ministre des Finances a créé un compte d'épargne de 300 millions et la Nouvelle-Écosse a annoncé environ 300 millions pour le recrutement. Voilà une drôle d'ironie du sort. Ce sont des choix...

Toutefois, pouvez-vous me parler de liquidités? Que faites-vous avec l'intérêt obtenu sur ce compte? Où va-t-il?

**L'hon. M. Steeves** (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, j'aimerais que nous changions la réflexion étant donné que l'argent en Nouvelle-Écosse n'était certainement pas pour le recrutement. Vous avez mentionné que c'était pour le recrutement, mais cela ne l'était certainement pas.

Savez-vous quoi? L'établissement de budgets implique des décisions difficiles, et le fonds d'épargne Avantage Nouveau-Brunswick va nous aider en cours de route. Comment va-t-il nous aider? Il nous aidera, encore une fois, en santé. Les dépenses au ministère de la Santé augmentent de 10,6 %. Le ministère de la Santé a maintenant un budget de 3,6 milliards de dollars. Les dépenses au ministère du Développement social augmentent de 11,3 %. La mesure nous aidera pour ce qui est des taux d'aide sociale, lesquels sont à la hausse de 7,3 %, et je les ai fixés à 7 %. Dans l'ensemble, les dépenses au ministère du Développement social sont à la hausse de 11,3 %. Je suis désolé à propos de cela, Madame la ministre. Les

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

dépenses au ministère de l'Éducation augmentent de 9,4 %. C'est ainsi que l'argent va nous aider.

Nous prenons des décisions stratégiques depuis le début. Nous avons mis le Nouveau-Brunswick sur la voie du succès, et ce n'était pas cette voie qu'il empruntait avec les gens d'en face. Nous avons mis la province sur la voie du succès afin d'améliorer la vie des gens, et nous continuerons à agir ainsi. Le gouvernement continuera de dégager des excédents, d'équilibrer le budget et...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Legacy** (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, ce que le ministre ne comprend pas, c'est que maintenant, les gens du Nouveau-Brunswick peinent à trouver des façons de payer la nourriture, les vêtements et le logement. Et vous avez tellement d'argent que vous créez un compte d'épargne. Comment chanceux sont les gens d'en face de pouvoir choisir de créer un compte d'épargne?

Ce que je n'ai pas entendu, c'est que le fonds en question aura un poste budgétaire. Ce sera simplement combiné avec tout le reste. Et nous savons ce qui se passe avec cela. L'argent sera simplement consacré à la dette, car vous ne savez pas où le mettre. Alors où figurera le poste budgétaire dans le budget? Cela ne figure pas dans le budget de cette année, et vous faites déjà de l'intérêt. Où figurera-t-il l'an prochain?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que c'est approprié de parler un peu de la raison pour laquelle nous nous trouvons dans la situation actuelle et des politiques fédérales qui nous ont menés ici. Nous avons constaté que les chiffres de la récession ont légèrement baissé, mais les taux d'intérêt ont ensuite monté un peu. Donc le taux sera probablement environ le même.

Toutefois, nous constatons que le prix des aliments est en hausse de 10 %, et le groupe là-bas continue de critiquer à ce sujet et de demander ce que nous allons faire à cet égard. Eh bien, je dirais que nous devrions peut-être déposer une motion afin d'approuver unanimement qu'on demande au gouvernement fédéral de ne pas instaurer la prochaine ronde de taxes liées à la norme sur les combustibles propres, laquelle fera en sorte que le coût des combustibles augmentera cet été d'un autre 10 ¢ ou 15 ¢. Puis nous nous demanderons pourquoi le prix des aliments augmente. Nous nous demanderons pourquoi nous n'avons pas les moyens d'aller travailler. Le groupe là-bas sait que ses cousins à Ottawa font en sorte que les gens ne puissent pas aller travailler parce qu'ils n'en ont pas les moyens, étant donné les taxes qui ne cessent d'être imposées en raison des politiques fédérales. Signons donc un accord commun, et négocions avec le groupe à Ottawa qui met notre économie à risque. Merci beaucoup.

## Questions orales

[Original]

### CULTURE

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Monsieur le président, le budget déposé mardi fait abstraction totale des arts et de la culture. Nous ne voyons aucun investissement significatif dans ce secteur et nous sommes extrêmement inquiets.

Pendant que nos voisins du Québec, par exemple, annoncent 561 millions de dollars sur une période de cinq ans, ici, au Nouveau-Brunswick, le budget total pour les arts et la culture n'est plus que de 14 millions, soit à peine 19 % du budget du ministère. Le sous-financement chronique du secteur des arts et de la culture menace la capacité des artistes et des organisations à croître et à prospérer au Nouveau-Brunswick.

Madame la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, le message que vous envoyez est le suivant : Les arts et la culture ne sont pas importants. Est-ce bien le cas?

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Eh bien, Monsieur le président, très certainement, le message que nous envoyons, c'est que les arts sont, pour la première fois, très très importants. Je dois réfléchir au rapport sur le statut de l'artiste que nous, en tant que gouvernement, étudions et auquel nous donnons actuellement suite en collaboration avec les artistes et avec notre comité de transition composé d'artistes.

Monsieur le président, ce n'est pas une mince tâche. Nous cherchons à élever les artistes, les artistes professionnels. Nous tentons de leur assurer une sécurité sur le plan social et économique. C'est quelque chose qui n'a absolument jamais été fait. Un rapport a été élaboré. Un ancien gouvernement conservateur avait mis les choses en marche à ce sujet. Le projet a piétiné pendant des années. Nous l'avons redémarré, et nous collaborons avec les artistes. Merci.

[Original]

**M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, L) : Merci, Monsieur le président. Je ne sais pas sur quelle planète vit ce gouvernement. Vous devez recevoir les mêmes nouvelles que nous et vous devez recevoir les mêmes communiqués de presse que ceux que nous envoient les parties prenantes.

Les parties prenantes ne sont pas contentes. Elles sont inquiètes. L'année passée, vous aviez notamment promis d'augmenter le budget de l'industrie cinématographique à 20 millions d'ici 2026, avec des investissements chaque année. Quelle n'a pas été notre surprise, cette semaine, de voir qu'il n'y a aucun investissement dans le domaine du cinéma.

## Questions orales

L'industrie cinématographique du Nouveau-Brunswick est consternée. Elle s'était fiée à cet engagement de votre part pour attirer des productions majeures et pour créer des emplois ainsi que des possibilités économiques pour nos collectivités locales. C'est à se demander si ce gouvernement comprend la valeur inestimable du secteur des arts et de la culture pour le développement social et économique dont la ministre parle justement. Alors, Madame la ministre, pour ce qui est du cinéma, pouvez-vous faire le point sur la situation? Merci.

[Traduction]

**L'hon. M<sup>me</sup> Scott-Wallace** (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, certainement, notre relation avec l'industrie cinématographique est importante pour nous parce que nous constatons un monde de possibilités ici au Nouveau-Brunswick pour attirer des cinéastes et des acteurs. Voilà qui est très important pour nous. Plus de détails se trouveront dans nos prévisions budgétaires. Toutefois, l'an dernier, nous avons doublé notre budget pour les films. Cela a permis de créer 29 productions cinématographiques l'an dernier. Cela représente un grand pas en avant. Ce qui se passe aussi, c'est que les producteurs s'organisent en organisation — en association — pour la première fois. Nous croyons en l'industrie cinématographique et dans le potentiel de la province. Nous savons ce que nous avons à offrir à cette industrie. Monsieur le président, nous en apprendrons davantage lors de l'étude des prévisions budgétaires en ce qui a trait aux arts. Merci.

[Original]

## FONDS EN FIDUCIE POUR L'ENVIRONNEMENT

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Nous savons que plusieurs bons projets soumis au Fonds en fiducie pour l'environnement n'ont toujours pas été retenus ou n'ont pas reçu, bien sûr, le financement demandé. Le vérificateur général révèle que les critères d'admissibilité ne sont pas clairement définis, qu'il n'existe pas de méthode normalisée d'évaluation du financement des projets et que le ministère n'a aucun plan stratégique ou annuel documenté pour le Fonds en fiducie pour l'environnement.

Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique — que je salue et à qui je souhaite prompt rétablissement, bien sûr — peut-il nous préciser quels sont les critères d'admissibilité pour les cinq secteurs prioritaires de ce fonds pour cette année?

[Traduction]

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président, et merci au député d'en face de la question. À ma connaissance, les cinq secteurs prioritaires — à moins qu'ils aient changé ces derniers temps — sont la protection de l'environnement, la sensibilisation à l'environnement, la gestion des déchets, la lutte contre les changements climatiques et la

## Questions orales

création de collectivités durables. Il y aura bientôt une annonce au sujet du Fonds en fiducie pour l'environnement. Nous nous sommes réunis hier. Une annonce au sujet des projets sera probablement faite au début d'avril. Bien au-delà de 300 projets ont encore été présentés. Les critères sont très transparents.

Je vais vous dire d'entrée de jeu que je suis reconnaissant du travail accompli par le personnel, et je salue les projets qui sont présentés. Assurément, si vous ne présentez pas de demande, vous ne serez pas considéré. J'ai demandé que les projets soient répartis par région ou par circonscription parce que les besoins de certains sont certainement plus grands que d'autres, s'il est question d'érosion côtière, d'érosion des sols ou d'autre chose. Notre gouvernement est certainement déterminé à protéger, à préserver et à améliorer l'environnement naturel de la province en finançant des projets environnementaux locaux et en préconisant l'éducation, l'atténuation...

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Je connais les secteurs. Ce que nous cherchons à savoir, c'est quels sont les critères d'évaluation que le ministre a choisi d'élaborer. Le vérificateur général dit qu'il n'y a pas de critères ou qu'ils ne sont pas bien faits. Ils doivent être révisés. Le ministre a-t-il révisé ces critères? Si oui, quels autres critères ont été ajoutés pour permettre aux projets d'être acceptés ou non cette année?

[Traduction]

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Monsieur le président, merci encore une fois pour la question venant de l'autre côté. Certainement, les critères ont été cernés et modifiés, et le travail est en cours. Nous envisageons aussi d'autres changements. Une chose que le vérificateur général a mentionnée, c'est l'échéancier pour la présentation d'une seule demande par année. Le ministère se penche là-dessus. En date d'aujourd'hui, les décisions n'ont pas été prises, mais des discussions sont en cours. Certains des changements seront mis en oeuvre bientôt, espérons-le. Certains ont déjà été mis en oeuvre pendant le processus de sélection. Vous en entendrez plus parler au début d'avril lors de la présentation des projets.

Comme je l'ai dit plus tôt, les trois principaux secteurs sont l'adaptation, l'atténuation et l'éducation. L'éducation va de la maternelle au niveau postsecondaire. Beaucoup d'excellents projets ont été présentés. Je ne peux pas vous donner le titre des projets individuels ici. La majorité des demandes proviennent de la région de Fredericton, probablement parce que c'est d'où proviennent les auteurs des demandes ou les groupes qui les représentent. Assurément, le processus est juste. Les recommandations tirées du rapport du vérificateur général seront cernées, et on y donnera suite.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**M. LePage** (Restigouche-Ouest, L) : Merci, mais j'aurais aimé avoir une réponse claire, à savoir quels critères avaient été modifiés. Quels sont ces critères?

Il est dommage qu'on apprenne sur quels critères le ministre se sera basé pour approuver les projets seulement après l'approbation de ceux-ci. Le ministre est en plein dans le processus d'évaluation. On aurait aimé savoir... Les gens et les organismes qui ont présenté des projets auraient aimé savoir sur quels critères l'évaluation allait être basée. Malheureusement, on présume qu'on n'aura pas ces réponses avant l'annonce des projets retenus, et, encore une fois, le ministre favorisera probablement certaines régions.

Je m'inquiète vraiment, Monsieur le président, à savoir combien de projets ont été reçus cette année et quel montant le ministre s'attend à dépenser ou à investir dans ce fonds en 2023-2024, parce que je ne trouve pas cette information dans le budget.

[Traduction]

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Le montant d'argent consacré demeure environ le même. C'est environ 9 millions de dollars. Il y a aussi une certaine marge de manoeuvre. Lorsque les gens présentent une demande, toutes les régions sont précisées. Par le passé, il était seulement possible de présenter une demande en novembre. Nous cherchons à changer cela pour adopter d'autres façons. Hier, on m'a demandé si un projet pouvait être présenté sur plusieurs années. Voilà une des questions qui a été soulevée. C'est une possibilité. Elle fait l'objet de discussions.

Les projets n'ont pas été cernés précisément ni approuvés ; par conséquent, je ne peux pas en discuter aujourd'hui.

Toutes vos questions sont excellentes. Espérons-le, certaines des réponses et des solutions seront disponibles pour aider les gens ayant présenté une demande au titre du Fonds en fiducie pour l'environnement. Il s'agit d'une bonne somme d'argent, et les projets présentés sont excellents pour ce qui est de l'atténuation, de l'adaptation et de l'éducation, comme je l'ai mentionné. L'éducation n'est plus à démontrer. Il s'agit d'une bonne somme d'argent, qui va pour les bonnes raisons. C'est même lié aux étudiants au titre du programme SEED, le Stage d'emploi étudiant pour demain, pour accomplir des projets qui se déroulent pendant les mois d'été.

## ENVIRONNEMENT

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, lundi, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU a publié son dernier



## Questions orales

avertissement. Nous devons agir maintenant si nous voulons éviter les pires conséquences sur les changements climatiques. Son appel est clair. Le temps consacré aux progrès graduels est terminé. Nous devons rapidement modifier notre société et nos habitudes de vie si nous voulons nous assurer un avenir viable. Le GIEC a aussi été clair sur le fait qu'il ne pouvait plus y avoir de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles. Cela veut dire pas de nouveaux pipelines, pas de nouvelles installations de fracturation du gaz et pas de nouveaux terminaux d'exportation de GNL. Au lieu de rester pris avec les industries en déclin des décennies passées, nous devons nous diriger courageusement vers un avenir renouvelable. Le Québec l'a reconnu au cours de la dernière année en interdisant toute exploitation future des combustibles fossiles.

Compte tenu du sinistre avertissement du rapport du GIEC publié lundi, le premier ministre prendra-t-il les mesures nécessaires pour interdire tout nouveau développement relatif aux combustibles fossiles ici au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Merci beaucoup à la députée d'en face pour la question, Monsieur le président. Nous examinons certes la possibilité de réduire l'utilisation de tous les combustibles fossiles au fil du temps, et vous le savez très bien et même plus que la plupart des gens. Nous examinons d'autres types d'énergies ainsi que l'utilisation de l'hydrogène ou des éoliennes, qui, apparemment, ne nous auraient pas beaucoup aidés lors de la plus récente tempête.

En ce moment, des efforts sont en cours en ce sens. Cela veut dire que nous agissons. Nous ne pouvons pas régler les problèmes du monde entier. Il y a des pays qui font moins que nous. Nous faisons beaucoup ici, au Nouveau-Brunswick. Je voudrais assurer à la députée d'en face et à quiconque à la Chambre que nous agissons contre les changements climatiques afin d'améliorer les choses.

Pour ma part, je conduis une voiture électrique. Comment loin va-t-elle? Je reviendrai là-dessus le mois prochain.

(Exclamations.)

**L'hon. M. Crossman** (Hampton, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, PC) : Peut-être pas, a dit le député. C'est assurément une forme d'éducation en soi.

Notre nouveau plan comporte 30 mesures ciblées et mesurables, assorties de résultats attendus. Nous y travaillons. Nous travaillons fort, et les efforts se poursuivent. Ce n'est pas mis en veilleuse.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Monsieur le président, ce qu'il faut savoir, c'est que nous n'avons pas beaucoup de temps.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

(Exclamations.)

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Ce n'est pas absurde. Nous n'avons pas le temps.

Oui, d'accord, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique possède un véhicule électrique. Cela ne va pas régler nos problèmes. Le premier ministre veut faire de la fracturation dans la province. Monsieur le président, le premier ministre n'a qu'une idée en tête. Il est pris dans les années 70. À maintes reprises, nous avons constaté qu'il vivait dans un monde imaginaire, faisant la promotion de projets liés à des combustibles fossiles alors que même les compagnies de combustibles fossiles les avaient abandonnés. D'abord, il y a eu l'Oléoduc Énergie Est, et il a insisté sur le besoin de le construire, même après que la TransCanada a affirmé que le projet était mort. Puis il a levé le moratoire sur la fracturation dans la région de Sussex sans consulter les Premières Nations. Quatre ans plus tard, malgré l'insistance du premier ministre, personne ne veut explorer le gaz de schiste au Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Le projet favori du premier ministre est le terminal d'exportation de GNL, malgré le fait que Repsol insiste pour dire qu'il n'est pas économiquement viable. Le premier ministre va-t-il finalement admettre qu'il est temps de mettre de côté les combustibles fossiles?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il y a environ un mois lorsque nous avons eu une température de -40 °C, c'était la première fois de l'histoire que le Québec nous refusait son électricité. Nous n'avions jamais vu cela auparavant. Heureusement, nous avons la centrale de Point Lepreau qui fonctionnait, celle de Belledune qui fonctionnait et celle de Coleson Cove qui fonctionnait. Nous avons les centrales au gaz qui fonctionnaient. Nous avons la participation de tous. Toutefois, savez-vous que les éoliennes fonctionnaient? Tout le monde pensait : Ma foi, elles font bien, car le vent souffle vraiment fort. Cependant, c'était trop fort pour les éoliennes. Bon nombre d'entre elles ont arrêté parce qu'elles ne peuvent simplement pas produire par grands vents.

Monsieur le président, je comprends la députée d'en face et tous les enjeux avec lesquels nous sommes aux prises, mais la réalité est que les parlementaires de son parti ne veulent pas d'énergie nucléaire non plus. L'écart est énorme. Les besoins de transmission sont réels. À mon avis, il est temps d'être réaliste, d'aller au-delà des paroles et de trouver des solutions pour que nous puissions assurer une sécurité énergétique dans l'avenir, pas seulement pour notre province mais pour le monde entier. Et nous voulons creuser chaque



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

site pour tenter de trouver des minéraux qui serviront dans les batteries, car c'est ce que cela prendra, et c'est mission impossible, Monsieur le président. Merci.

**M<sup>me</sup> Mitton** (Memramcook-Tantramar, V) : Oui, Monsieur le président, examinons la réalité. Examinons ce que la science dit. Il faut des actions. Il faut se départir des combustibles fossiles. Il ne faut pas de nouvelles infrastructures liées aux combustibles fossiles. Imaginez si les gouvernements précédents avaient investi davantage dans l'énergie solaire, dans l'énergie éolienne ou dans les batteries! Et si le gouvernement actuel avait vraiment investi dans l'efficacité énergétique? Mais non, le premier ministre n'est pas dans le coup. Il parle de transition énergétique, mais ne comprend pas ce qui est nécessaire pour assurer un avenir viable à nos enfants et à nos petits-enfants.

Le GIEC a lancé son dernier avertissement lundi. Nous continuons plutôt à foncer sur l'autoroute vers l'enfer climatique. Il y a eu des grèves pour le climat un peu partout dans la province. Malheureusement, je n'ai vu aucun parlementaire conservateur lors de la grève pour le climat qui s'est tenue ici mardi. Le premier ministre n'y était pas. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique n'y était pas. Cela montre que les changements climatiques ne sont pas vraiment une priorité pour le gouvernement. Puisque le premier ministre a refusé de répondre à ma question mercredi, je vais la poser de nouveau. Accepte-t-il de déclarer l'urgence climatique?

**L'hon. M. Higgs** (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, il ne fait aucun doute que le climat change. Nous le voyons tous. Nous le voyons chaque hiver. Nous le voyons chaque printemps. Nous le voyons constamment. Cela ne fait aucun doute. Le défi consiste à déterminer comment nous réagissons et comment nous gérons le tout.

Dans notre cas, le gouvernement fédéral a décidé qu'il pénaliserait tout le monde. Dans quelle mesure cela fonctionnera-t-il pour nous? Concernant la taxe sur le carbone, nous dépensions tout l'argent sur des mesures de lutte contre les changements climatiques ou des réductions d'impôt. Chaque centime de la taxe sur le carbone était dépensé sur des réductions d'impôt ou des projets visant à lutter contre les changements climatiques — chaque centime. Toutefois, elle sera dorénavant distribuée sous forme de chèques mensuels parce que le fédéral a imposé le filet de sécurité. Combien pensez-vous que cela changera pour le climat à cause de cela?

Nous avons investi plus de 300 millions de dollars dans un programme en matière de chauffage domestique pour les thermopompes, Monsieur le président, il y a donc un processus en cours. La députée d'en face doit comprendre la réalité en ce qui concerne ce qui fera en sorte que nous ayons assez d'énergie pour survivre et prospérer. Les lacunes dont elle ne parle pas sont réelles. Exposons tous les faits.

**Le président** (l'hon. M. Oliver) : La période des questions est terminée.

